



Claire STRUGALA

Conseillère référendaire à la Cour de cassation, Adjointe à la directrice du Service de documentation, des études et du rapport. Elle est également cheffe du pôle du numérique et de la diffusion de la jurisprudence, Directrice du projet Open data depuis septembre 2025. Elle était précédemment chargée de missions au service de l'expertise et de la modernisation (SEM) du secrétariat général du ministère de la Justice.



Yannick MENECEUR

Yannick Meneceur est magistrat de l'ordre judiciaire, inspecteur de la justice, maître de conférences associé à l'université de Strasbourg en droit du numérique et expert associé à l'Institut Robert Badinter. Il est également candidat à la thèse de doctorat en droit à l'université de Paris-Saclay sur la régulation de l'intelligence artificielle et ancien élève de l'IRA de Lille (qualification analyste).

En tant que magistrat, il a exercé des fonctions pénales, notamment en matière de lutte contre la cybercriminalité et la contrefaçon. Il a aussi dirigé au ministère de la Justice un important projet informatique national. En disponibilité au Conseil de l'Europe, il a contribué à l'analyse comparative des systèmes judiciaires européens et a développé une expertise en matière de régulation de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle.

Son premier ouvrage, « L'intelligence artificielle en procès », a été publié en mai 2020 dans la collection Macro Droit – Micro Droit aux éditions Bruylant et a reçu le prix du Cercle Montesquieu en 2021. Il est également l'auteur de « IA générative et professionnels du droit » aux Éditions LexisNexis (2024).



Olivier CHEVET

Magistrat, Responsable d'études et de recherche à l'Institut Robert Badinter. Ses missions portent en particulier sur le développement international de l'IRB et sur la transformation numérique de la justice, en particulier autour des outils d'intelligence artificielle.

Ingénieur de formation, Olivier Chevet est devenu magistrat par la voie du 3e concours et a occupé de 2011 à 2023 les postes de substitut puis de vice-procureur sur la cour d'appel de Lyon. Il a exercé au parquet des mineurs puis à la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) en charge de la lutte contre la criminalité organisée. Ces fonctions lui ont donné une connaissance et une pratique très complète du procès pénal, tant au plan judiciaire que dans le rapport avec les partenaires judiciaires nationaux et internationaux. En 2024 il a intégré l'Institut Robert Badinter.